

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00086 Numéro SIREN : 893 655 696 Nom ou dénomination : NOGAMIDOUR
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2023 sous le numéro de dépôt 1530

B1530

NOGAMIDOUR

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €

Siège social : Hameau Espagnet

32110 CAUPENNE-D'ARMAGNAC

893 655 696 RCS AUCH

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

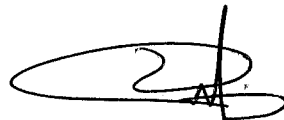
APPROUVÉS PAR

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 24 JANVIER 2023

Copie certifiée conforme

LA GERANCE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/10/2021	et clos le	30/09/2022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
EURL NOGAMIDOUR			
SIRET	8 9 3 6 5 5 6 9 6 0 0 0 1 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
Hameau Espagnet			
32110 CAUPENNE-D'ARMAGNAC			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	16 621	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %	

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐
	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Autres dispositifs	☐
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID
Nom et coordonnées	ECF	Visur conventionné
- du prestataire :		Visa : CGA
- du comptable : SARL DPA EXPERTISE CONSEIL		
avenue Daniate 32110 NOGARO		Tél : 05 62 69 04 31
- du conseil :		Tél :
- du CGA ou du visur conventionné :		Tél :
- N° d'agrément :		

Désignation de l'entreprise <u>EURL NOGAMIDOUR</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>Hameau Espagnet 32110 CAUPENNE-D'ARMAGNAC</u>															
Numéro SIRET* <u>8 9 3 6 5 5 6 9 6 0 0 0 1 9</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>8</u>					
										Exercice N clos le <u>30/09/2022</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012										
		Autres*	014		016										
	Immobilisations corporelles*		028		030										
	Immobilisations financières* (1)		040	205 097	042				205 097						
	Total I (5)		044	205 097	048				205 097						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	29 087	070				29 087						
		Autres* (3)	072	299	074				299						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	26 613	086				26 613						
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	56 000	098				56 000						
Total général (I + II)		110	261 097	112				261 097							
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						10 000						
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126						1 000						
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131						10 162						
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136						28 651						
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142						49 814						
Provisions pour risques et charges		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						195 348						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166						1 200						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		3 894				14 734						
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176						211 283							
Total général (I + II + III)		180						261 097							
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			175 337							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182										
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL NOGAMIDOUR

Néant ☐ *Exercice N clos le
30/09/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
		et livraisons	215		214	
	Production vendue	biens				
		services*	217		218	129 239
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,*)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	129 239
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	3 476
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	107 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	
			260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	110 476
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	18 762
	Produits financiers	(III)			280	15 288
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	2 906
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	
B - RÉSULTAT FISCAL	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	2 493
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	28 651
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	28 651	314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	2 493		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247			330	764
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
Réintégrations	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
Dédutions	Dont divers			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	16 620
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables, * dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	16 620
					372	

32110 CAUPENNE-D'ARMAGNAC

Divers à déduire

[illegible]

NOGAMIDOUR

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €

Siège social : Hameau Espagnol

32110 CAUPENNE-D'ARMAGNAC

893 655 696 RCS AUCH

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

TEXTE DE LA DECISION ORDINAIRE ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 24 JANVIER 2023

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 28 651,67 €, de la manière suivante :

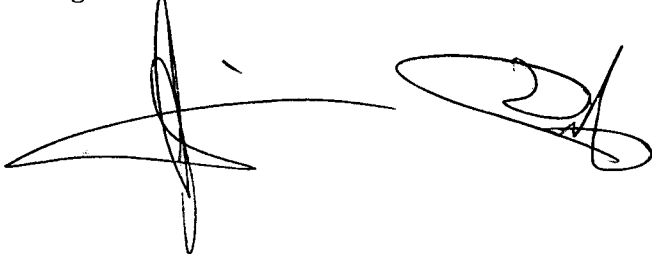
- Une somme de	28 651,67 €
Affecté sur le compte « Autres Réserves » égal à	10 162,97 €
Qui ressortira ainsi à	38 814,64 €
 Total affecté égal à	 28 651,67 €

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Copie certifiée conforme,

La gérance



NOGAMIDOUR

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €

Siège social : Hameau Espagnet

32110 CAUPENNE-D'ARMAGNAC

893 655 696 RCS AUCH

REÇU LE

18 AVR. 2023

Greffes Tribunal de Commerce

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

4, Place du Maréchal Lannes

- CS 70390

32008 AUCH CEDEX

Caupenne-D'armagnac, le 17 AVRIL 2023

Maître,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous référence, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat) pour l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque de 45.34 euros en règlement de cette formalité.

Nous vous demandons de bien vouloir, s'il vous sied, retourner le récépissé de dépôt directement au Cabinet DPA Expertise Conseil sis Lotissement de Gascogne – BP 36 – Avenue de Daniate 32110 NOGARO.

Nous vous prions d'agréer, Maître, nos sincères salutations.

Monsieur Frédéric DUFFOUR

Associé unique Co-gérant de la SARL NOGAMIDOUR

